

Kercroc

Ce village se situe à 800 m au sud du bourg. Il donne sur la baie de Plouharnel et ses parcs à huîtres.

Christophe THOMAS et Perrine LE TORBY (n°2592-2593) se seraient mariés vers 1620. Ils ont au moins six enfants, dont François (n°1296) né le 15 février 1624, filleul de messire François LE PENDU et Catherine BELZ, et Julien, né le 18 novembre 1630, filleul de Julien LE PORT et Françoise BELZ. Les autres enfants ont pour parrain ou marraine le prêtre Mathieu GOURHAEL, Guillaume DE LAUNAY sieur de Kerispert, Jean BELZ, Marguerite et Jérôme LE PENDU.

Les deux fils François et Julien deviennent marchands. Ils savent signer et sont qualifiés d'honorables hommes. Ils conservent d'excellentes relations avec le sieur Pierre THOMAS, autre marchand de Keraude ou Rocuno en QUIBERON (St Pierre), qui serait leur cousin germain.

Le 4 février 1644, François THOMAS épouse Louise LE BAGOUSSE (n°1296-1297), a priori originaire du Petit Légenèse en CARNAC. Ils vivent dans un premier temps à Kercroc, où naissent au moins sept enfants, dont Pierre (n°648) le 24 juin 1648, filleul dudit Pierre THOMAS de QUIBERON et de la damoiselle Jeanne de GUERPEZDRON, Michelle le 20 mai 1651, Jérôme le 15 mars 1656 et la benjamine Olive née le 15 décembre 1663. Parmi les parrains et marraines, figurent François SONNIC, notaire royal d'Auray, le sieur Pierre et honorable femme Jeanne SONNIC, Michelle et Perrine LE BAGOUSSE, Jérôme et Jeanne LE PORT, et se retrouvent encore le marchand Pierre THOMAS et le sieur Guillaume DE LAUNAY. La famille demeure au Petit Légenèse en CARNAC depuis au moins 1679, mais conserve des relations à Kercroc.

Autre fils de Christophe, Julien THOMAS reste à Kercroc (décès entre 1686 et 1699). Il épouse vers 1650 Françoise LE BOURDIEC, qui serait originaire d'ERDEVEN. Il a au moins six enfants, dont :

- Marie, née le 28 août 1654, filleule du recteur Gilles LE RUNIGO et de Marie LE DIRAISON, femme du sieur Pierre THOMAS, marchand de Quiberon. Elle rejoint St Méen en PLOEMEL après son mariage le 23 novembre 1676 avec Maurice FER, fils de Mathieu (n°784), en présence des parents, de Jérôme THOMAS et Pierre LE PORT. Maurice FER est aussi marchand, dans le commerce des draps en soie.
- Jérôme né le 23 mars 1658 (à ne pas confondre avec son cousin germain né en 1656), filleul de HH Pierre LE PORT de Kergrouec en ERDEVEN et damoiselle Jeanne de GUERPEZDRON. Il épouse Anne LE BAYON, et meurt assez jeune à Kercroc, ayant au moins un fils Pierre marié en février 1703 à Armelle LE GROUEC, fille d'Etienne (n°654) de Kerligent.
- Pierre né le 16 septembre 1666, vivant en 1703 à Kerhellec.
- Le benjamin Alexandre, né le 18 août 1670. Le 5 octobre 1702, à 32 ans, il épouse Michelle KERMORVAN (n°959), veuve de Gilles LE RIBLER (n°958) du village de Penerbloué. Parmi les témoins figurent Jean BOUILLY, la mère Françoise LE BOURDIEC, Pierre THOMAS, Pauline BRAZO. Parents au 4e degré, le couple reçoit une dispense de monseigneur l'évêque de Vannes. Il s'installe ensuite à Kerhellec. En juillet 1711, Alexandre vend pour 45L à Olivier DANIC sa portion dans des héritages à Kercroc.

B1557 – Sénéchaussée d'Auray – 15/01/1703⁹

Décret de mariage

Pierre THOMAS de Kercroc en PLOUHARNEL, fils de feu Jérôme et Anne LE BAYON, ayant atteint l'âge de 15 ans & Armelle LE GROUEC, fille d'Etienne de Kerlegent en PLOUHARNEL.

Témoins

1. Pierre THOMAS de Kerhellec en PLOUHARNEL, oncle paternel du remontrant.
2. Alexandre THOMAS de Kercroc en PLOUHARNEL, oncle au paternel du remontrant.
3. Bonaventure LE BAYON de Kerclouc en CARNAC, cousin germain de la veuve.
4. Mathieu LE BAIL de Kercroc en PLOUHARNEL, cousin né de germain de la mère.
5. Anne LE BAYON de Kercroc en PLOUHARNEL, mère.

⁹ Décrets de justice communiqués par Anne Alluard.

6E1660 - Minutes Jacques AUTHUEIL - 20/07/1711

Témoins

- Alexandre THOMAS x Michelle KERMORVAN de Kerhellec en PLOUHARNEL, fils de Julien THOMAS.
- Olivier DANIC x Jeanne LE BIDEAU du bourg de PLOUHARNEL, fille d'Olivier LE BIDEAU et Jeanne LE BAYON.

Vente d'héritages

Alexandre THOMAS vend la moitié du fond d'une tenue à Kercroc en PLOUHARNEL pour 45L à Olivier DANIC, qui possède déjà l'autre moitié.

Christophe THOMAS et Perrine LE TORBY auraient eu un troisième fils : Christophe dit le jeune. Ce dernier épouse en première nocces avant 1644 Perrine LE GOFF, puis en secondes avant 1650 Hélène LE RUNIGO. Il vit d'abord à Kercroc, puis à Kervagat à partir de 1655. Parmi les parrains et marraines de ses enfants, figurent Louise LE BAGOUSSE (sa belle-sœur ?), Guillemette THOMAS (sa sœur née en 1633 ?), le recteur Gilles LE RUNIGO, le prêtre Mathieu LE BIDEAU, autres Olivier et Jean LE BIDEAU, damoiselle Jeanne DE GUERPEZDRON.

La propriété de Kercroc semble finalement échoir à Michelle THOMAS, née en 1651 de François. Michelle revient en effet au village après son mariage vers 1670 avec Pierre LE PORT. En juillet 1694, après le décès de son mari, elle devient la tutrice de ses quatre enfants mineurs, dont Jérôme (elle a trois fils ainsi prénommés, les deux premiers morts en bas-âge) et Philippe. Marié en 1713 à Anne LE BRAS du bourg de CRACH, Jérôme LE PORT reprend l'exploitation jusqu'à sa mort prématurée en août 1738.

B1529 – Sénéchaussée d'Auray – 03/08/1694

Décret de tutelle

Michelle THOMAS déclare le décès de son mari Pierre LE PORT depuis quelques jours à Kercroc en PLOUHARNEL, et avoir quatre enfants mineurs de leur mariage.

Témoins

1. Pierre LE PORT du Petit Lezenes en CARNAC, frère germain du défunt.
2. Guillaume LE PORT de Kerlescan en CARNAC, cousin germain du défunt.
3. Jean EZANNO du Petit Lezenes en CARNAC, même parenté au même degré.
4. François THOMAS dudit village, aï eul maternel des mineurs.
5. Pierre THOMAS dudit village, frère germain de la veuve.
6. Jérôme THOMAS de Kergroix en CARNAC, frère germain de la veuve.
7. François BELZ de Kerlescan en CARNAC, beau-frère de la veuve.

Ils nomment Michelle THOMAS tutrice de ses enfants mineurs.

B1584 – Sénéchaussée d'Auray – 16/08/1713

Décret de mariage

Jérôme LE PORT, fils de feu Pierre et de Michelle THOMAS, de Kercroc en PLOUHARNEL.
& Anne LE BRAS, fille de feu Louis et de Anne DANIELLO, du bourg de CRACH.

Témoins

1. Michelle THOMAS, mère et tutrice du remontrant.
2. Philippe LE PORT de Kerveno en PLOUHARNEL, frère germain du remontrant.
3. Jérôme THOMAS de Kergroix en CARNAC, oncle du remontrant.
4. Joseph MADEC du Cosquer en PLOUHARNEL, parent au quart degré du remontrant.

B1634 – Sénéchaussée d'Auray – 18/08/1738

Décret de tutelle

Recherche d'un tuteur à Marie 16 ans, Anne 14, Perrine 7, Agathe 6, et Bonaventure 4 ans, enfants mineurs de feu Jérôme LE PORT de son mariage avec Anne LE BRAS, décédé depuis les 15 jours derniers à Kercroc en PLOUHARNEL.

Témoins paternels

1. Philippe LE PORT de Kerhellec en PLOUHARNEL, cousin germain des mineurs.
2. Simon LE PORT du Petit Ligenay en CARNAC, cousin germain des mineurs.
3. Jérôme LE PORT de St Clément (ou St Colomban ?) en CARNAC, cousin germain des mineurs.
4. Julien THOMAS de St Clément en CARNAC, parent au tiers des mineurs.
5. François RIO de Kercroc en PLOUHARNEL, x Marguerite LE PORT leur sœur germaine des mineurs.

Témoins maternels

1. Joseph HYLAIRES de Kerourio en CRACH, oncle des mineurs par alliance.
2. Pierre LE BRAS du bourg de CRACH, oncle des mineurs par alliance.
3. Gilles LEGUEGAN de St Gildas d'AURAY, oncle des mineurs par alliance.
4. Joseph RIO de Kernaude en CRACH, parent au quart des mineurs.
5. Nicolas LE BARON de St Goustan d'Auray, cousin issu de germain des mineurs.

Ils nomment tuteur François RIO beau-frère des mineurs, sous le contrôle de Simon LE PORT et Joseph HYLAIRES.